L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version: 8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:

1. 1. 1. Nom de la préparation: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

1. 1. 2. Formule: 22STENT008
 1. 1. 3. N° code du produit: 30088-PRO

1. 1. 4. Autres moyens UFI: XP4X-66D9-6N0K-9A64

d'identification:

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées:

Lessive poudre linge

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de

fournisseur de la fiche de données de sécurité:

NOVAMEX

Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154

F-84304 Cavaillon cedex

France

Tél: +33 (0)5 49 61 50 41 Courriel: fds@arbrevert.fr

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:

* Irr. oc. 2 / H319 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention

d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières.

Intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

G.E. Conseils ® Page 1 / 8

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version: 8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:

Mélange sec de poudre et savon

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- carbonate de sodium
- N° Id: 011-005-00-2 N° CE: 207-838-8 N° CAS: 497-19-8
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 30 < C <= 50
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * Irr. oc. 2 H319
- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets locaux aigus et à long terme = 10 mg/m3

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg de poids corporel

DL50 / Orale / Rat = 2800 mg/kg de poids corporel

CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = 2300 mg/m3

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 300 mg/l

• SODIUM CARBONATE PEROXIDE

- N° CE: 239-707-6 N° CAS: 15630-89-4
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457268-30
- Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 5 < C <= 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH03 * Mat. sol. comb. 2 H272
- * SGH07 * Tox. aiguë 4 H302
- * SGH05 * Lés. oc. 1 H318
- Divers

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 12.8 mg/cm2

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 6.4 mg/cm2

PNEC / Eau marine = 0.035 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 16.24 mg/l

PNEC / Eaux douces = 0.035 mg/l

DL50 / Orale / Rat = 1034 mg/kg

CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Souris = 1.2 mg/l

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 70.7 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Crustacés = 4.9 mg/l

• LAURETH-9 & LAURETH-3

- N° CE: 932-106-6 N° CAS: 68439-50-9
- Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 0,999 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * Tox. aiguë 4 H302
- * SGH05 * Lés. oc. 1 H318
- * Tox. aq. chron. 3 H412
- Divers :

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = >300 - 2000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = >1 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >1 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = >1 mg/l

• SODIUM C12-18 ALKYL SULFATE

- N° CE: 273-257-1 N° CAS: 68955-19-1
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490225-39
- Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 0,999 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * Irr. cut. 2 H315
- * SGH05 * Lés. oc. 1 H318
- * Tox. aq. chron. 3 H412
- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m3

2 /

Page

G.E. Conseils ®

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version: 8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC / Eaux douces = 0.098 mg/l

PNEC / Sédiment = 3.45 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.0098 mg/l

PNEC / Air = 0.15 mg/I

PNEC / Terre = 0.631 mg/kg

PNEC / Sédiment marin = 0.345 mg/kg

PNEC / Traitement des eaux usées = 6.8 mg/l

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 2000 - 5000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10 - 100 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = 10 - 100 mg/l

SODIUM SILICATE

- N° CE: 215-687-4 N° CAS: 1344-09-8
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119448725-31
- Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 0,999 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * STOT un. 3 H335 * Irr. cut. 2 H315 * Irr. oc. 2 H319
- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 5.61 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1.59 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 1.38 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC / Eau marine = 1 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 348 mg/l

PNEC / Eaux douces = 7.5 mg/l

DL50 / Ingestion / Rat = 3400 mg/kg de poids corporel

DL50 / Cutanée / Rat = >5000 mg/kg de poids corporel

CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = >2060 mg/m3

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 1108 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 1700 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher. Consulter un médecin en cas de

symptômes respiratoires.

4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si

l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

G.E. Conseils ® Page 3 / 8

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible

à la santé est donc très réduit.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec

un vêtement serré.

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages

réversibles.

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des 4. 2. 4. Ingestion:

diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires :

aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de

la substance ou du mélange:

Aucun

5. 3. Conseils aux pompiers: Aucun.

5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre: de type P2

6. 2. Précautions pour la protection de

l'environnement.

Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

6. 3. Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage:

Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.

6. 4. Référence à d'autres rubriques:

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger:

Éviter de laisser la poussière se répandre. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage

sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine.

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non Eviter les emballages métalliques non protégés.

G.E. Conseils ® Page

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version: 8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s)

Aucune.

particulière(s):

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des yeux: lunettes de protection

8. 2. 2. Protection des voies Pas nécessaire.

respiratoires: En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire autonome.

8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 4. Protection de la peau et du

corps:

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Données non disponibles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: solide9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. Point de fusion / point de Données non disponibles.

congélation:

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point Non applicable.

initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

9. 1. 6. Inflammabilité: Données non disponibles.

9. 1. 7. Limites inférieure et

supérieure d'explosion:

Non concerné

9. 1. 8. Point d'éclair: Non applicable.

9. 1. 9. Température d'auto- Données non disponibles.

inflammation:

9. 1. 10. Température de Données non disponibles.

décomposition:

9. 1. 11. PH: Non applicable.
9. 1. 12. Solubilité: Soluble dans l'eau
9. 1. 13. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 1. 14. Liposolubilité: miscible9. 1. 15. Solubilité aux solvants: faible

9. 1. 16. Coefficient de partage noctanol/eau (valeur log):

Données non disponibles.

9. 1. 17. Pression de vapeur: Données non disponibles.9. 1. 18. Densité de vapeur relative: Données non disponibles.

G.E. Conseils ® Page 5 / 8

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version: 8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 19. Densité et / ou densité

relative:

9. 1. 20. Caractéristiques des Données non disponibles.

1.1

particules:

9. 1. 21. Viscosité cinématique: Non applicable.

9. 2. Autres informations:

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions

dangereuses:

Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Aucune.

10. 6. Produits de décomposition

dangereux:

oxygène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s): Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

11. 1. 2. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation

11. 1. 3. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau

11. 1. 4. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux

11. 1. 5. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 2. Informations sur les autres

dangers:

Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au

Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT

t vPvB:

Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Propriétés perturbant le système

endocrinien:

Données non disponibles.

12. 7. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

G.E. Conseils ® Page 6 / 8

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. 12. 8. Information(s) générale(s):

12. 9. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

déchets:

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU ou numéro Non réglementé pour le transport

d'identification:

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

Aucune.

14. 8. Transport en vrac

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

ľOMI:

Non concerné

Non concerné

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité

chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont

le n° figure en rubrique 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Contient de la silice, enregistrée sous le n°JO579-2016-0539602 conformément au décret 2012-16. 3. Information(s) supplémentaire(s):

232

R

16. 4. 1. Date de la première édition: 20/07/2015 16. 4. 2. Date de la révision

précédente:

10/04/2020

11/05/2023 16. 4. 3. Date de révision:

16. 4. 4. Version:

G.E. Conseils ® 7 /

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version: 8 Date de révision: 11/05/2023 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	1;8;12;14
16. 5. Réalisé par:	Novamex

G.E. Conseils ® Page 8 / 8